

# Le budget du ministère de l'Environnement est celui de la transition énergétique pour tous et par tous et des emplois verts



**U**n an après l'adoption de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, une dynamique écologique et économique est engagée.

**Un budget en hausse de 7%** destiné à faire effet levier pour soutenir les nouvelles filières et créer les emplois de la croissance verte. Tous les acteurs de la transition énergétique sont concernés.

**Territoires** : 500 territoires mobilisés sont soutenus par le fonds de financement de la transition énergétique. L'effet levier est très important : 1 € d'aide publique génère 3 € d'investissements locaux.

**Entreprises** : les filières de la croissance verte sont soutenues avec notamment une augmentation de 1 milliard d'euros pour les énergies renouvelables ou la poursuite des investissements d'avenir. Les énergéticiens contribuent à la transition énergétique

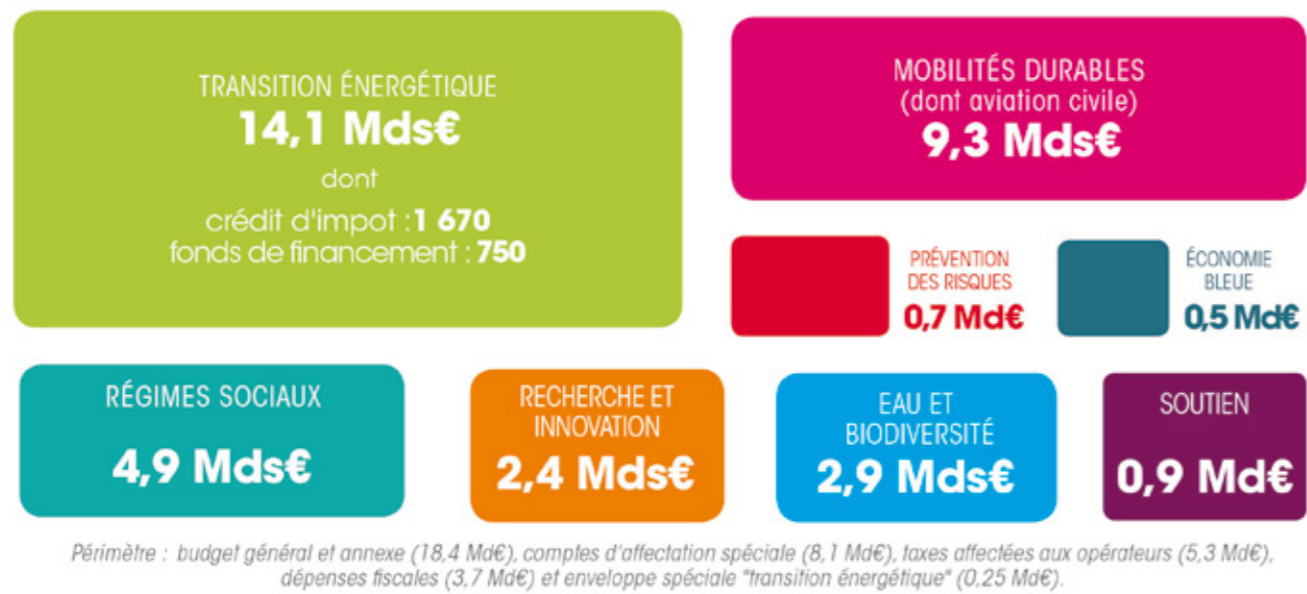
à travers les certificats d'économies d'énergie qui représentent une aide de 1 milliard d'euros par an. Les entreprises participent aussi au développement de la mobilité propre, incitées par un amortissement fiscal doublé sur les véhicules électriques de société et la suppression des avantages fiscaux au diesel.

**Citoyens** : le crédit d'impôt transition énergétique est maintenu à 30% et cumulable avec un écoprêt à taux zéro. Plus d'un million de foyers en bénéficient et soutiennent ainsi la création de 30 000 emplois locaux, non délocalisables. Le bonus de 10 000 euros pour la conversion aux voitures électriques est également prolongé et complété par un nouveau bonus sur les scooters et deux-roues électriques de 1000 € pour améliorer la qualité de l'air.

Désormais, les fondations du nouvel édifice de la transition énergétique et écologique sont posées. Le pays est pleinement engagé dans un mouvement fort et fédérateur.

# Budget du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

## 35,7 milliards d'euros en 2017



## NOUVELLES FILIÈRES, NOUVEAUX EMPLOIS

**1 million d'emplois verts appartiennent aux nouvelles filières de la transition.** La loi transition énergétique pour la croissance verte génère un fort potentiel de création d'emplois sur trois ans : 75 000 dans la rénovation des bâtiments et 25 000 dans les ENR.

► **60% des investissements verts du 3<sup>e</sup> programme d'investissements d'avenir (PIA3)** sont consacrés à la transition énergétique et écologique. Ils seront financés par des obligations vertes (*Green Bonds*) que la France sera le premier État à émettre.

► **10% du budget consacré à la R&D.**

## ÉCONOMIE BLEUE

► **À la suite des conférences océan et de la loi pour l'économie bleue,** les moyens sont renforcés de **+ 17 M€** pour répondre à quatre grands objectifs :

- l'attractivité du pavillon français (**+19M€**) ;
- la préservation de la sécurité et de la sûreté de la navigation, avec notamment **3,7 M€** pour la SNSM ;
- le développement d'un enseignement maritime moderne et de qualité (**+0,7 M€**) ;
- la durabilité et le dynamisme des filières pêche et aquaculture.

## AGENTS DU MINISTÈRE

► **En plus de la revalorisation du point fonction publique et des mesures interministérielles,** les agents bénéficieront d'une enveloppe de mesures catégorielles ministérielles. Cette enveloppe permettra notamment de lancer, à titre expérimental, **l'indemnité kilométrique vélo** pour le ministère.

► **Le nouveau protocole social de l'aviation civile 2016-2019** sera poursuivi, traduisant la volonté du Gouvernement d'adapter la performance face à l'augmentation du trafic et de maintenir la qualité de service et la sécurité.

► **Un quasi-statut sera mis en place** pour les agents contractuels des établissements publics du domaine de la biodiversité.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CROISSANCE VERTE

**Pour contribuer à l'effort collectif de lutte contre le dérèglement climatique,** la France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à développer les énergies renouvelables (ENR). Ces objectifs sont déclinés dans la stratégie nationale bas carbone et dans la programmation pluriannuelle de l'énergie.

► **Le fonds de financement transition énergétique,** doté de **+250 M€** en 2017, permet la concrétisation des initiatives et des projets des 500 territoires à énergie positive pour la croissance verte. Il est complété par le fonds chaleur de l'Ademe, dont l'effort financier se poursuit.

► **Les énergies renouvelables bénéficieront de + 1 Md€** supplémentaire, soit 7 Md€ au total. Cette montée en puissance est financée par la composante carbone des recettes sur l'énergie grâce à l'augmentation du prix de la tonne de CO<sub>2</sub> de 22 à 30,50 €.

► **La rénovation énergétique bénéficie de moyens importants.** Le crédit d'impôt transition énergétique, cumulable avec l'écoprêt à taux zéro, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2017, soit une aide de **1,7 Md€**. Le chèque énergie aidera les ménages aux revenus les plus modestes à financer la rénovation thermique de leur logement.

## RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

**La loi du 8 août 2016 relative à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages** consacre les principes de solidarité écologique, de non-régression et instaure un régime de réparation du préjudice écologique. Elle marque une nouvelle étape dans la lutte contre les pollutions avec l'interdiction dès 2018 des néonicotinoïdes et des microbilles en plastique dans les cosmétiques.

► **La loi crée l'Agence française pour la biodiversité (AFB)** qui disposera de **+ 60 emplois,** soit un total de 1 227 agents dès son installation en janvier 2017.

► **Les actions pour la biodiversité bénéficient d'une augmentation de + 4 M€.**

## MOBILITÉ DURABLE

► **La France donne la priorité aux transports propres et économes.** Le budget de l'Agence de financement des infrastructures progresse de **+ 345 M€**.

► **Le bonus de 10 000 € pour le remplacement d'un véhicule diesel par un véhicule électrique** est reconduit. Le bonus écologique est étendu aux deux-roues motorisés. La réduction de l'écart de fiscalité entre diesel et essence est poursuivie en 2017.

► **Dans le secteur aéronautique, les programmes de recherche aidés** visent à améliorer les performances environnementales des avions : réduction de la consommation de carburant, des nuisances sonores.

## PRÉVENTION DES RISQUES - SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

► **Le budget affecté à la prévention des risques naturels, technologiques et environnementaux augmente de +4%.** Le ministère investit également dans la sûreté nucléaire et dote de moyens humains supplémentaires l'Autorité de sûreté nucléaire (**+30 agents**) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (**+20 agents**).

► **Le plan séisme Antilles 2016-2020 augmente de +30%,** financé notamment par le fonds de prévention des risques naturels majeurs.

► **Le fonds déchets de l'Ademe est maintenu à un niveau élevé** pour accompagner les objectifs ambitieux de la loi transition énergétique, avec un effort particulier pour le recyclage (obligation de tri de tous les plastiques) et l'économie circulaire.

# Zoom sur...

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES



500 territoires à énergie positive  
750 M€ sur 3 ans

## INNOVATION ET CROISSANCE VERTE



1<sup>res</sup> obligations vertes d'État  
60 % du 3<sup>e</sup> programme  
d'investissements d'avenir

## PRIX DU CARBONE



30,5 € la tonne de carbone en 2017  
7 Md€ pour les énergies renouvelables

## RÉNOVATION



Crédit d'impôt  
transition énergétique à 30 %  
Cumulable avec un éco prêt à taux 0 %

## RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ



Mise en place de l'Agence française  
de la biodiversité  
1 227 agents mobilisés

## MOBILITÉS DURABLES



Bonus de conversion (10 000 €)  
Amortissement fiscal (30 000 €)  
pour les entreprises



Bonus pour les deux-roues  
électriques (1000 €)



Indemnité kilométrique vélo

## ENTREPRISES DE LA CROISSANCE VERTE



+30 000 emplois dans  
la rénovation énergétique



+2000 emplois dans  
la filière éolienne

Ministère de l'Environnement,  
de l'Énergie et de la Mer

Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

